

**2007/8594 - Approbation d'un contrat entre la Ville de Lyon et the Estate of Keith Haring/Keith Haring Foundation,inc. pour la réalisation de l'exposition Keith Haring au musée d'art contemporain du 21 février au 30 juin 2008** (Direction des Affaires Culturelles) (BMO du 10/12/2007, p. 2291)

Rapporteur : M. BEGHAIN Patrice

M. BEGHAIN Patrice, rapporteur : Je voudrais rassurer nos Collègues de l'Opposition, je ne vais pas faire de bilan. D'ailleurs, vous n'intervenez pas sur ces sujets donc c'est que ce qui a été fait vous semble bon et bien. Alors autant que je le dise moi-même.

(Brouhaha sur les bancs de l'Opposition).

Je voudrais en revanche me projeter, quand M. Roux de Bézieux me laissera la parole, vers l'avenir. Je ne suis pas de ceux qui crient au loup tous les matins. Mais, Yvon Deschamps y a fait une allusion brève tout à l'heure et une de nos Collègues y est revenue dans son intervention. Je voudrais attirer l'attention sur celles et ceux qui auront la responsabilité de la ville demain et vous savez où va ma préférence, sur le fait que le budget de la Culture risque d'être difficile à gérer dans les années qui viennent. Je voudrais exprimer à ce sujet une inquiétude et une incompréhension.

L'inquiétude, c'est le calcul que j'ai fait des annonces que le Ministère de la Culture a commencé à donner dans un certain nombre d'institutions culturelles comme l'Opéra, la Maison de la danse, l'Orchestre et un certain nombre de lieux de spectacles vivants.

L'addition est relativement importante mais c'est, mes chers Collègues, une addition en déduction puisque les diminutions de subventions de l'Etat à ces institutions dans l'état actuel des choses et en ne préjugant pas d'autres diminutions qui interviendraient, sont pour la seule ville de Lyon, en intégrant la Biennale de la danse, de 900 000 euros. A cela s'ajoute, la diminution qui court maintenant depuis quelques années, d'une contribution de l'Etat au titre du fonctionnement de nos bibliothèques de 100 000 euros. Et puis, j'ai en outre reçu il y a quelques jours, une délégation d'inspecteurs généraux du Ministère de la Culture un peu embarrassés, qui venaient m'expliquer qu'on réfléchissait dans les hautes sphères de l'Etat, à la suppression des postes de Conservateurs d'Etat des bibliothèques mis à disposition des grandes bibliothèques en régions.

Pour la Ville de Lyon, excusez du peu, cela représente 14 postes de bibliothécaires, c'est-à-dire en valeur 2006, 1 062 550 euros. Alors, je le dis vraiment avec conviction, si le Ministère de la Culture et le Gouvernement prennent ce chemin là, alors que l'Etat pendant 50 à 60 ans a été au cœur du développement culturel de notre pays, notamment en stimulant les Collectivités territoriales, demain, il risque d'être l'instrument de son déclin.

J'ajoute que, Mme Albanel vient d'indiquer qu'elle a obtenu (je cite *Le Monde* de ce week-end), 34,8 millions de rallonge. Alors là, je ne comprends plus rien. Le budget, sauf erreur de ma part, n'est pas encore totalement adopté par le Parlement, il doit faire l'objet d'une ultime « navette ». Les diminutions de crédits que je vous ai indiquées étaient présentées sous forme de gel. On sait ce que c'est et à quoi sert le gel. Et on nous indique maintenant une rallonge de crédits. Alors est-ce que c'est le dégel ? Ce n'est pas tellement, par les températures qu'il fait, ce qu'on peut espérer. Ou est-ce que ce sont vraiment des rallonges de crédits ?

Bref, je voudrais dire que si nous gérons le budget de la Ville, si je gérais les crédits que le Maire et l'Adjoint aux Finances mettent à ma disposition d'une telle façon, en indiquant aux établissements « *je vous supprime ça mais c'est simplement gelé, je vous dirai si c'est gelé ou annulé* » et puis trois jours après « *on rajoute x millions de crédit pour l'ensemble de la France 34,8 millions de crédits* » je passerais pour un rigolo. Ce n'est pas comme ça que l'on gère une politique culturelle. Pourquoi ? Parce que vous le savez comme moi, les grandes institutions culturelles notamment mais aussi les petites équipes artistiques ont besoin de visibilité. Comment peut-on traiter le directeur de la Maison de la danse, le directeur de l'Opéra, la directrice de l'Orchestre National de Lyon, les Compagnies de théâtre et de danse de cette façon, en n'étant pas en capacité de leur indiquer à la date du 17 décembre, le budget dont ils disposeront pour 2008 ? Chacun d'entre nous, en toute bonne foi, devrait être capable de reconnaître ça. Et je me permets de dire que demain, il faudra être vigilant, exiger de l'Etat qu'il respecte ses engagements comme par exemple, la convention qu'il a signée avec la Ville de Lyon, la Région et le Département autour de l'Opéra National de Lyon. Et lui demander de nous donner une visibilité dans nos actions culturelles, sinon c'est toute la dynamique culturelle de notre territoire qui sera mise en cause.

Pardonnez-moi d'avoir été un peu long mais votre attention me montre que je n'ai pas eu tort. Pour le reste, Monsieur le Maire, le dossier dont il va être question a été adopté par la Commission.

M. LE MAIRE : Merci bien. Je mets aux voix les conclusions de mes rapports. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)